



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Charlevoix soutient des projets culturels et récréatifs sur l'ensemble du territoire

Baie-Saint-Paul, 8 avril 2026 – Le Conseil de la MRC accorde 34 344 \$ en contributions financières non remboursables grâce à plusieurs de ses fonds.

Réseau Circonflexe Charlevoix: Ensemble on Bouge!

Dans le cadre du projet « Réseau Circonflexe Charlevoix : Ensemble on Bouge! », présenté à l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN), les municipalités de Petite-Rivière-Saint-François, Saint-Urbain, L'Isle-aux-Coudres et Saint-Hilarion reçoivent une aide financière globale de 10 000 \$ de la MRC de Charlevoix. Cette contribution vise à offrir aux résidents et aux visiteurs une gamme d'équipements de sport et de loisirs en prêt libre-service, accessibles gratuitement en toutes saisons, ainsi qu'à en assurer la promotion de façon concertée. Le coût total de ce projet est estimé à 40 000 \$. L'aide octroyée par la MRC provient du Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix.

Entente de développement culturel

Quatre organisations culturelles du milieu se partagent 24 344 \$ afin de mener diverses initiatives assurant une participation citoyenne à la vitalité culturelle de la communauté grâce à l'Entente de développement culturel de la MRC de Charlevoix.

- **Le Festif!** reçoit une aide financière de 7 000 \$ pour le projet Génération Festif!. Ce projet permettra à des jeunes âgés de 14 à 17 ans de rencontrer et d'interviewer des artistes de la programmation. Encadrés par des artistes et des mentors issus du milieu professionnel des communications, ils réaliseront trois capsules vidéo diffusées par la suite sur les plateformes numériques de l'organisme.
- Une aide financière de 2 700 \$ est accordée à **Sciences@CECC** afin de réaliser la recherche et l'idéation de la trame narrative ainsi que celles de la recherche artistique et de la démarche créative en regard des illustrations nécessaires à la production des 2^e et 3^e volumes d'Edgar et Laura, la Série du cratère. Cet ouvrage jeunesse explore les origines météoritiques de Charlevoix ainsi que des lieux et des personnages de la région.
- La **Compagnie Excentrée** pourra compter sur 9 644 \$ afin d'offrir six activités de médiation culturelle proposées dans le cadre du festival Scènes sismiques lors duquel 71 artistes et médiateurs ainsi que des créateurs de la relève ou de la diversité se produiront dans 11 lieux de diffusion atypiques.

- 5 000 \$ sont attribués à La maison de production, **Mérino** pour la tenue d'ateliers de conception de courts métrages dans le cadre de la seconde édition du festival dédié à la jeunesse : Tout le monde court. Cinq classes scolaires, de même que des jeunes fréquentant deux maisons de jeunes de la région, bénéficieront d'activités de formation et d'accompagnement.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca

Dans le cadre de l'**Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements, à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin, sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.